

ASSEMBLEE DES DELEGUES

Samedi 17 mars 2018

10 h 00 - 12 h 00 **Restaurant du Jura - Bassecourt**

ORDRE DU JOUR :

1. **Allocution d'ouverture de M. Laurent Coste, président du MAJ (RJ-UJ)**
2. **Discours de M. Charles Juillard, Ministre des Finances de la République et Canton du Jura** (« Accueil de Moutier dans l'Etat jurassien : conséquences constitutionnelles, politiques, administratives et financières »)
3. **Discours de Maurane Riesen**, candidate autonomiste à l'élection au Conseil exécutif bernois le 24 mars
4. **Rapport politique de M. Pierre-André Comte, secrétaire général**
Débat ouvert :
 - Une ligne pour l'avenir, principes généraux
 - Organisation et moyens d'action du mouvement : modernisation et passage du flambeau
5. **Résolution**
6. **La Rauracienne**

Débat (point 3 de l'ordre du jour) - Propositions des délégués :

Afin de pouvoir organiser un débat cohérent et dynamique, nous invitons les délégués à remettre leurs propositions par écrit au Secrétariat général, cela jusqu'au 12 mars 2018. Ces propositions rejoindront un document de synthèse et seront discutées par l'assemblée plénière.

Annexe : **votre carte de vote**



CONVOCAATION - INVITATION

Le MOUVEMENT AUTONOMISTE JURASSIEN

(Rassemblement jurassien et Unité jurassienne)

a le plaisir de vous inviter à la prochaine

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

samedi 17 mars 2018 à 10 heures

Restaurant du Jura à Bassecourt

Mesdames et Messieurs les Délégués du mouvement,
Chers amis jurassiens,

A l'occasion de la 70^e Fête du Peuple jurassien, nous vous avons indiqué que l'Assemblée des délégués, organe souverain, se prononcerait sur la ligne politique du mouvement. Dans son rapport, le Secrétaire général mettait en évidence les éléments suivants :

La fin de l'Accord du 25 mars 1994 met un terme à une période qui, aura regard de l'histoire, sera décrite comme celle d'un surplace institutionnel, si l'on fait abstraction de l'organisation des « votes communaux » à Moutier, Belprahon et Sorvilier.

Nous sommes à une « fin de cycle », et la situation nouvelle ne peut rester sans effet sur la ligne politique, l'organisation et l'engagement du mouvement. Nos « Etats généraux » de 2014 avaient déjà abouti à cette conclusion. Ainsi, une discussion sur nos buts et objectifs sera ouverte le 17 mars 2018 au sein de l'Assemblée des délégués.

Nous avons prévu une consultation préalable des organes du mouvement et des mouvements affiliés. Or, en raison des recours non traités à Moutier et Belprahon, le Comité exécutif a jugé bon de renoncer à cette manière de faire. Il a voulu ainsi éviter la dispersion des énergies dans une période marquée par des attaques répétées contre le verdict du 18 juin 2017 et par les évolutions négatives qui en découlent.

Nous avons voulu ainsi mettre au mieux à profit la marge de manœuvre nécessaire dans le débat politique actuel, portant notamment sur l'adoption du concordat intercantonal sur le transfert de la cité prévôtoise et l'abrogation des articles 138 et 139 de la Constitution cantonale jurassienne.

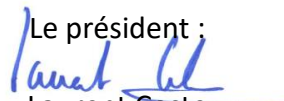
Les délégués peuvent cependant remettre par écrit leurs propositions dès à présent et jusqu'au 12 mars au Secrétariat général. Celles-ci seront débattues après la communication d'une synthèse générale, laquelle sera également fondée sur les 9 contributions parvenues au Comité exécutif à la suite des « Etats généraux » de 2014.

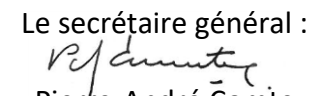
Lors de notre assemblée des délégués, nous aurons également à discuter de l'organisation interne du mouvement. Le devoir nous incombe en effet de préparer le passage du flambeau à la jeunesse jurassienne, cela lorsque le « cycle » en voie d'achèvement sera définitivement clos.

Ce jour, nous avons l'honneur et le plaisir de vous inviter à participer à cette prochaine Assemblée des délégués, décisive pour l'avenir du mouvement et de la lutte, et dont vous trouverez l'ordre du jour au verso.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous saluer à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers amis, nos salutations les plus cordiales.

COMITÉ EXÉCUTIF DU MAJ (RJ-UJ)

Le président :

Laurent Coste

Le secrétaire général :

Pierre-André Comte

Moutier, le 16 février 2018

Les délégués qui partager un moment d'amitié après l'assemblée, cela en se restaurant, sont priés de s'inscrire au repas au moyen de la carte ci-annexée.